Complète le texte avec les mots suivants :
commerce, armées, routes, ponts, villes, provinces, ports.
Après sa conquête, la Gaule a été divisée en quatre
Les Romains ont construit ou agrandi de nombreuses
Des ont permis d'aller d'un point à l'autre de l'Empire.
Des et des ont facilité la progression des
et ont permis au de se développer.
Relie les étiquettes pour reformer les noms des quatre provinces romaines.
NARBON TAINE
AQUI NAISE
CEL NAISE 9
BEL TIQUE
Lis ce texte et réponds aux questions en faisant une phrase.
On appellera les citoyens de la ville à voter et à exprimer leur vote par tablette. On
placera près de la corbeille de vote trois citoyens romains qui ne sont pas de la ville,
donc qui ne votent pas, et qui surveilleront le vote et dépouilleront le suffrage. Chacun
d'eux prêtera serment de compter les votes honnêtement. D'après une loi gallo-romaine, ler siècle av. JC.
D'après une loi gallo-romaine, ler siècle av. JC.
1. Quel droit des citoyens est reconnu dans ce texte ?
2. Quels habitants de la ville n'ont pas le droit de voter ?
3. Souligne dans le texte les précautions qui sont prises pour assurer le bon déroulement des
élections. Pourquoi ces précautions sont-elles nécessaires ?

Complète le texte avec les mots suivants :

commerce, armées, routes, ponts, villes, provinces, ports.

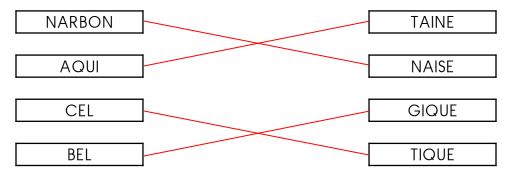
Après sa conquête, la Gaule a été divisée en quatre provinces

Les Romains ont construit ou agrandi de nombreuses villes

Des routes ont permis d'aller d'un point à l'autre de l'Empire.

Des ponts et des ports ont facilité la progression des armées et ont permis au commerce de se développer.

Relie les étiquettes pour reformer les noms des quatre provinces romaines.



Lis ce texte et réponds aux questions en faisant une phrase.

On appellera les citoyens de la ville à voter et à exprimer leur vote par tablette. On placera près de la corbeille de vote <u>trois citoyens romains</u> qui ne sont pas de la ville, donc qui ne votent pas, et qui <u>surveilleront le vote</u> et dépouilleront le suffrage. <u>Chacun d'eux prêtera serment</u> de compter les votes honnêtement.

D'après une loi gallo-romaine, ler siècle av. J.-C.

1. Quel droit des citoyens est reconnu dans ce texte?

Les citoyens ont le droit de voter, donc de participer à la prise de décisions concernant leur ville.

2. Quels habitants de la ville n'ont pas le droit de voter?

Les citagens romains qui ne sont pas de la ville n'ont pas le droit de voter (ni les Gallo-Romains qui n'ont pas la citagenneté romaine, ni les esclaves)

3. Souligne dans le texte les précautions qui sont prises pour assurer le bon déroulement des élections. Pourquoi ces précautions sont-elles nécessaires ?

Pans ces précautions, il pourrait y avoir des fraudes

Exercices issus du Cahier d'exercices, Histoire-Géographie CE2, Hachette